PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Comité de pilotage (COPIL)

Compte-rendu de réunion

COPIL du 01/12/2022
à Treignac

Bilans et perspectives d'animation des sites Natura 2000 de Haute-Corrèze

NATURA 2000

UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Transition écologique et solidaire

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Une autre vie s'invente ici

SOMMAIRE

I. PRÉAMBULE – DÉBUT DE SÉANCE – ORDRE DU JOUR 1

II. APPEL À PROJETS « ÉTUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES N2000 » 3

III. TRAVAUX ET CONTRIBUTIONS DU CBNMC EN 2022 5

IV. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « GORGES DE LA VÉZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (Z.S.C. FR7401109) 6

A. Personnes présentes/excusées 6
B. Bilan d'animation 7
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses 8

V. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (Z.S.C. FR7401107) 10

A. Personnes présentes/excusées 10
B. Bilan d'animation 11
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses 13

VI. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (Z.S.C. FR7401110) 14

A. Personnes présentes/excusées 14
B. Bilan d'animation 15
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses 16

VII. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (Z.S.C. FR7401148) 17

A. Personnes présentes/excusées 17
B. Bilan d'animation 18
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses 20

VIII. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÉZÈRE » (Z.S.C. FR7401105) 21

A. Personnes présentes/excusées 21
B. Bilan d'animation 21
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses 24

IX. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-BEL-AIR » (Z.S.C. FR7401123) 25

A. Personnes présentes/excusées 25
B. Bilan d'animation 26
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses 27

X. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (Z.S.C. FR7401104) 28

A. Personnes présentes/excusées 28
B. Bilan d'animation 28
C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses 30

I. PRÉAMBULE – DÉBUT DE SÉANCE – ORDRE DU JOUR

Accueil des participants.

Olivier Villa (PNRML) introduit la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence.

Dans un premier temps, avec l'appui de Julie Marcinkowski (DREAL), il présente le transfert et la nouvelle politique de répartition État-Région des missions relatives à la politique Natura 2000 qui prend effet à partir du 1 janvier 2023.

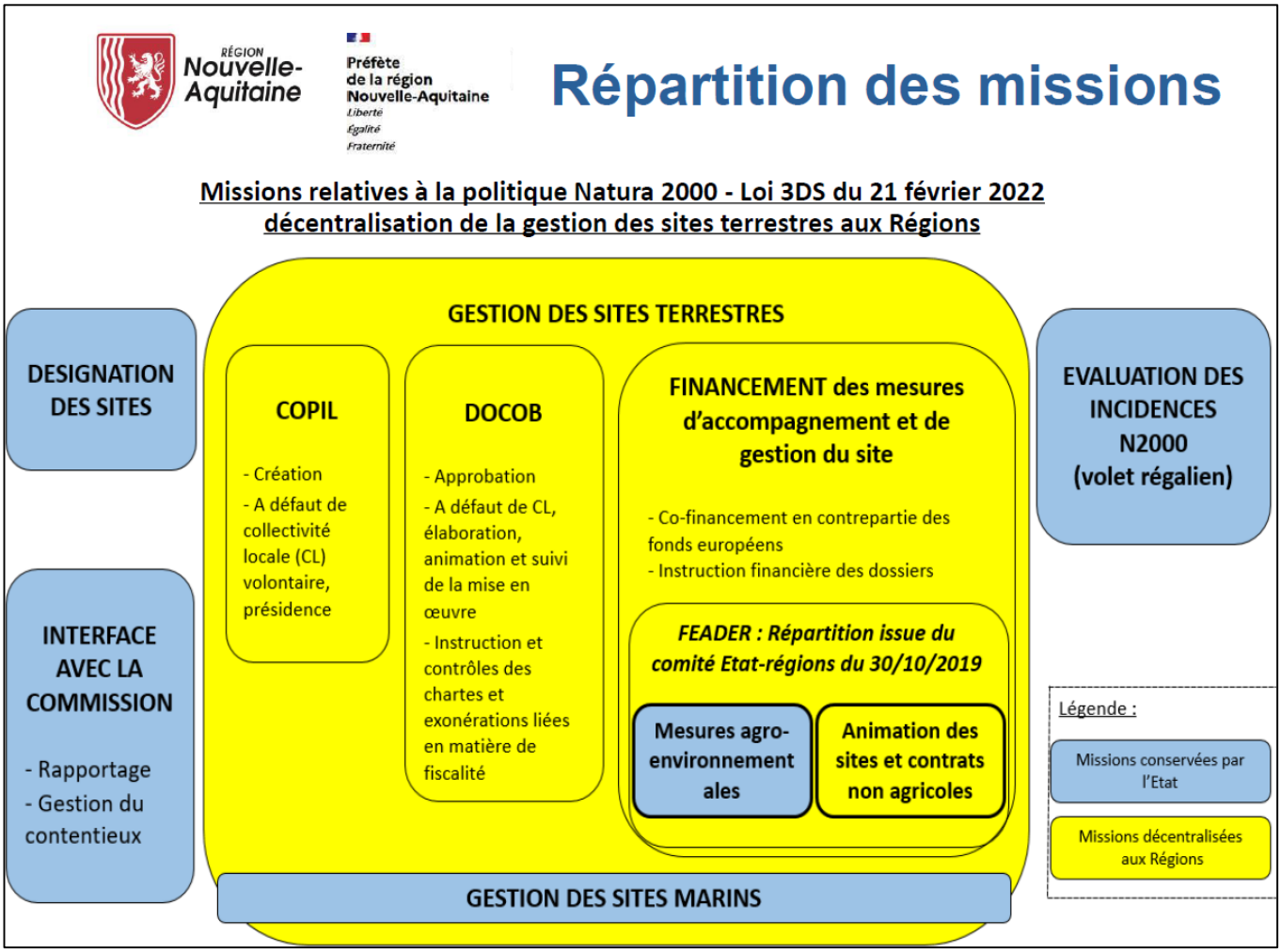

Il explique ensuite les conséquences de cette décentralisation pour le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de Millevaches en Limousin (Smag du PNRML) :

- Une seule demande de subvention sera désormais déposée (contre deux en 2022)
- Taux de financement de l'animation : 80 % contre 92,6% auparavant
- Taux de financement pour la révision des DOCOBs : 100 %
- Période blanche à prévoir en 2023 pour la contractualisation
- Plus de référents Natura 2000 au sein des DDTs 19, 23 et 87 (hormis pour les EIN)

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

Dans un second temps, Olivier Villa expose les grandes lignes de la nouvelle PAC 2023-2027, notamment les 3 PAEC retenus sur le territoire du PNRML et comment les 2 opérateurs (PNRML – Chambres d'agriculture 19/23/87) se coordonnent (p. ex. réunions d'information communes).

Olivier présente également les spécificités de ces PAEC (répartition spatiale, budgets alloués, priorisation des dossiers et critères de sélection établis, formation obligatoire dans les 2 ans pour les agriculteurs, etc.) et les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques associées (code mesure, montant, cumul possible, cahiers des charges, etc.).

PAEC concerné	Code Mesure	Intitulé complet	Montant
Pastoral (NA_PNRM)	NA_PNRM_**PRA1**	Surfaces herbagères et pastorales	51 €/ha
Pastoral (NA_PNRM)	NA_PNRM_**PRA2**	Systèmes herbagers et pastoraux	88 €/ha
Pastoral et biodiv (NA_PNRM et NA_MILL)	NA_PNRM_**PRA3** NA_MILL_**PRA3**	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	72 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**MHU1**	Préservation des milieux humides	150 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**MHU2**	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**CIFF**	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs*	652 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**ESP1**	Protection des espèces niveau 1**	82 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**ESP2**	Protection des espèces niveau 2**	145 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**ESP3**	Protection des espèces niveau 3**	200 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**ESP4**	Protection des espèces niveau 4**	254 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**OUV1**	Maintien de l'ouverture	153 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**OUV2**	Maintien de l'ouverture - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
Biodiv (NA_MILL)	NA_MILL_**IAE3**	Entretien des IAE - haies	0,8 €/m

Cumul possible entre mesures

* : Cumul possible avec la conversion à l'agriculture biologique
** : Cumul possible avec la conversion à l'agriculture biologique et avec la Système BEAC

Olivier explique ensuite le déroulement de la journée :

- Les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois par demi-journée (Actions du Conservatoire Botanique National du Massif Central ; Appel à Projet « études et suivis scientifiques n2000 » de la DREAL).
- Les bilans d'animation de chaque site, quant à eux, sont présentés individuellement tout au long de la journée.
- Une feuille d'émargement circulera pour chacun d'eux.
- Il signale également qu'il compte enregistrer les échanges de façon à pouvoir les restituer le plus fidèlement possible dans le compte-rendu et demande si cela gêne quiconque. Aucune observation n'est formulée à ce sujet.

À la suite de quoi, les participants se présentent un à un.

Les différentes présentations débutent ensuite.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

II. APPEL À PROJETS « ÉTUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES N2000 »

En 2022, Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNRML) a répondu à un appel à projet (AAP) lancé par la DREAL visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire (HIC – EIC) de la région Nouvelle-Aquitaine. Ces études et suivis devant se dérouler majoritairement en site Natura 2000.

Par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe), Solène Nozay (PNRML) présente aux participants le projet déposé par le PNRML en début d'année 2022 et qui a été validé par la commission de l'AAP. Ce dernier correspond à des : « **Inventaires chiroptérologiques visant à améliorer les connaissances sur 6 Z.S.C dont le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin assure le portage** ».

Solène explique le montage du projet (constat de données insatisfaisantes sur de nombreux sites Natura 2000) et la méthodologie retenue (28 points d'écoute acoustique active et passive répartis sur 6 Z.S.C. du territoire et renouvelés sur 3 saisons (printemps, été, automne)).

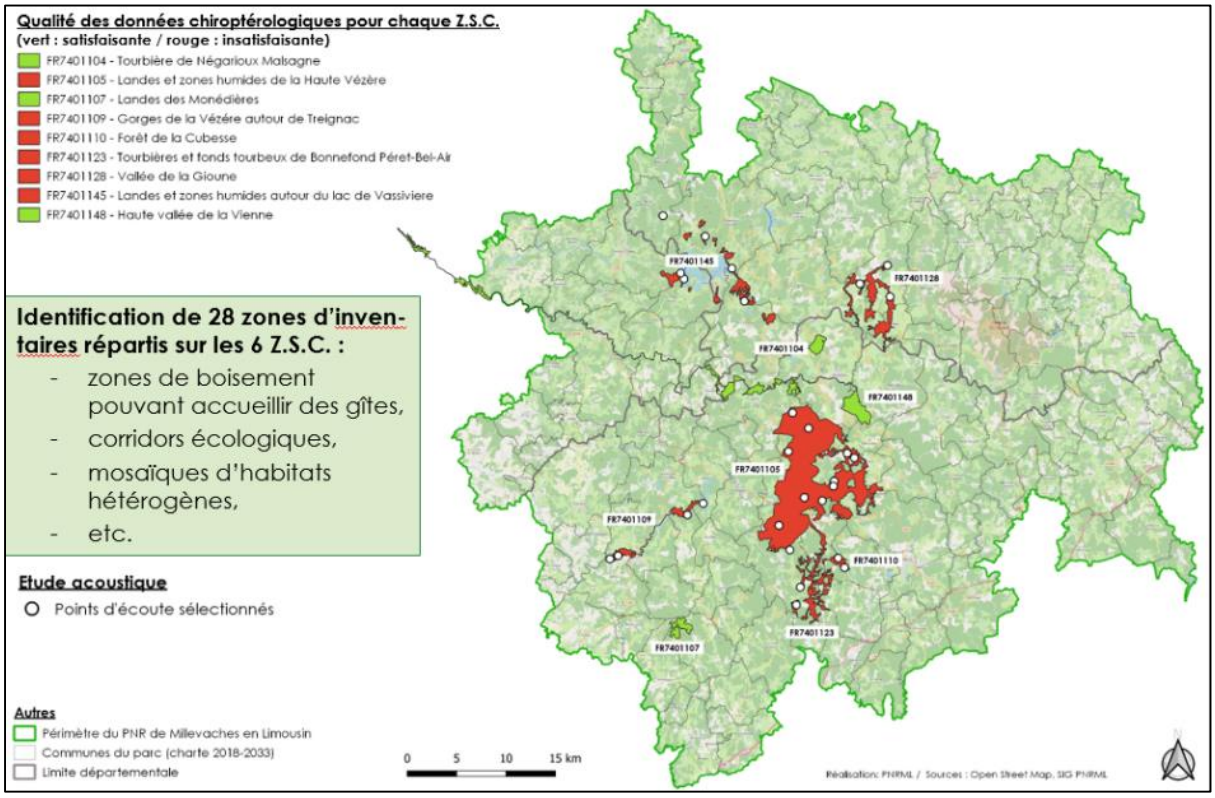

À la date du COPIL, les sessions d'écoute sont terminées mais il reste toute la phase d'analyse des enregistrements recueillis durant celles-ci. Les résultats sont attendus pour le printemps 2023.

	2022									2023			
Actions	**Avril**	**Mai**	**Juin**	**Juillet**	**Août**	**Sept.**	**Oct.**	**Nov.**	**Déc.**	**Jan.**	**Fév.**	**Mars**	**Avril**
Inventaire acoustique		1er passage		2ème passage		3ème passage							
Bilan / Rapports							Analyse et synthèse des données, cartographies, rédaction des bilans et documents de synthèse						
Transmission dossiers													Fin de l'étude

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

➥ Commentaires/discussions :

Julie Marcinkowski (DREAL) explique que l'un des effets de la décentralisation va être que les études et suivis scientifiques en lien avec Natura 2000 vont aussi être des missions confier au Conseil régional. Par conséquent, la DREAL est en train de se caler et de finaliser avec la Région le lancement d'un nouvel Appel à projet de ce type pour 2023. À savoir que ce sera la DREAL qui l'enverra mais que ce sera la Région qui suivra les dossiers d'un point de vue financier en lien avec les animateurs.

Le PNRML exprime alors son souhait de déposer une nouvelle proposition d'étude multi-sites. Celle-ci pourrait viser l'**amélioration des connaissances des EIC de milieux aquatiques lotiques** pour les sites où les données sont jugées insatisfaisantes pour ces taxons animaux (mollusques, crustacés, poissons). Cette proposition est entérinée par les membres des divers COPILs.

Sites Natura 2000 dont le PNR de Millevaches en Limousin assure le portage et/ou l'animation		Animation du site N2000		Potentialité	Qualité des données concernant les espèces liées aux milieux aquatiques lotiques		Mesures de gestion / Fiches action concernées dans le DOCOB
Code	Nom	Maitrise d'ouvrage interne	Prestation externe	Noms des ruisseaux susceptibles d'abriter des EIC	Satisfaisante (données et/ou études récentes)	Non satisfaisante (p. ex. données anciennes, manque d'inventaires pour certaines espèces, …)	Code
FR7401104	Z.S.C. « Tourbière de Négarioux-Malsagne »	X		La Ribière Ladre		X	Action VII
FR7401105	Z.S.C. « Landes et zones humides de la Haute-Vézère »		X	La Vézère, La rivière d'Ars, Le ruisseau de Marcy, le ruisseau d'Orluc, La Gane, …		X	Mesure F-3-2
FR7401107	Z.S.C. « Landes des Monédières »	X		La Douyge, …		X	Mesure 3.3.1
FR7401109	Z.S.C. « Gorges de la Vézère autour de Treignac »	X		La Vézère		X	Fiche action n°6
FR7401110	Z.S.C. « Forêt de la Cubesse »	X		La Saulière		X	Action II.2
FR7401123	Z.S.C. « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air»	X		La Corrèze, La Dadalouze		X	Fiche action n°11
FR7401148	Z.S.C. « Haute vallée de la Vienne »	X		La Vienne, La Berbeyrolle, La Chandouille, Le Châtain, Le Menoueix, Le ruisseau de Mercier, …		X	Action C.3.c
FR7401128	Z.S.C. « Vallée de la Gioune »	X		La Gioune, le ruisseau des 3 sources du Chauderon, Le ruisseau de Cubaynes	X		Fiche action n°8
FR7401145	Z.S.C. « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière »		X	La Maulde, Le ruisseau de Masgrangeas, Le Dorat, La Langladure, …	X	X	Action H-4
FR7412003	Z.P.S. « Plateau de Millevaches »	X			***Non concerné***		***Non concerné***

Julie Marcinkowski (DREAL) précise que LNE a déjà fait de l'ADNe pour la Moule perlière et qu'il faudra donc se coordonner avec eux pour savoir quelles rivières ont déjà été prospectées.

Solène (PNRML) précise que ce travail de recoupement avec d'autres structures / prestataires / partenaires ainsi qu'en interne au Parc sera effectivement fait préalablement au dépôt de la candidature.

Julie et Solène précise que selon les résultats obtenus, cela pourra impliquer a posteriori des recherches visuelles au bathyscope pour certaines espèces.

Guillaume Rodier (PNRML) précise qu'au-delà des EIC, cette étude permettra de manière indirecte d'acquérir des connaissances plus exhaustives sur d'autres espèces de ces cortèges (principe d'espèces « parapluie »).

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

III. TRAVAUX ET CONTRIBUTIONS DU CBNMC EN 2022

Par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe), Émilie Chammard du Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) présente aux participants les différents travaux et contributions du CBNMC en 2022 sur les sites Natura 2000 suivants : « Haute vallée de la Vienne », « Landes et zones humides de la Haute Vézère », « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air », « Landes des Monédières » et « Tourbière de Négarioux-Malsagne ».

Ceux-ci ont consisté notamment en :

- Des bilans stationnels sur 2 espèces de Bryophytes de l'annexe II de la Directive « Habitats – Faune – Flore », à savoir : *Bruchia vogesiaca* et *Hamatocaulis vernicosus.*
- Un bilan stationnel sur le Flûteau nageant (*Luronium natans*)
- Des suivis et de l'actualisation de cartographie de certaines végétations
- Des sessions de formation sur la reconnaissance de plantes/végétations

Émilie termine sa présentation en exposant les différentes perspectives pour 2023, là aussi basées sur :

- des suivis de végétations,
- la mise en place de dispositifs de surveillance de certains habitats,
- la poursuite de bilans stationnels,
- la vérification / mise à jour ponctuelle de cartographie sur des secteurs en particulier,
- ainsi que de nouvelles formations.

Perspectives pour la période à venir

Suivis de végétations en lien avec des contrats Natura 2000 :
- HVV : 2ème lecture des dispositifs 2020 à Tarnac - secteur de Berbeyrolles - objectif du contrat : reconquête de landes sèches / entretien de tourbières
- LZHHV : Mise en place d'un dispositif sur le secteur de Combe Prunde (bucheronnage, remise en pâturage)

Mise en place complémentaire de dispositifs de surveillance des habitats tourbeux en lien avec le programme Sentinelles du climat (2 ou 3 sites complémentaires) pour mieux évaluer et comprendre les modifications de cortèges : dispositif régional actuel apparaissant quelque peu limité et avec un déficit dans certains secteurs (plateau de Milevaches, Pays basque)

Poursuite des bilans stationnels : Prospection complémentaire de *Luronium natans* sur l'Etang du Diable (embarcation nécessaire) – site Landes et zones humides de la haute Vézère

Vérification / mise à jour ponctuelle de cartographie sur les sites
- Révision de la cartographie au droit du lac de Servières (avec un focus sur les végétations aquatiques et tourbeuses)
- précision de la carto sur les étangs de Chabannes et des Oussines

+ contrôle de la conformité des cartographies produites en lien avec les cahiers des charges (CBNMC-CBNSA) avant intégration dans les plateformes

Formations

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

IV. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « GORGES DE LA VÉZÈRE AUTOUR DE TREIGNAC » (Z.S.C. FR7401109)

A. Personnes présentes/excusées

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, représenté par M. Grégoire Gonthier
- Communauté de communes Vézère Monédières Millesources, représentée par Mme Alexia Rodrigues
- Commune de Treignac, représentée par son maire, M. Gérard Coignac
- Commune de Viam, représentée par son maire, M. Philippe Sénéjoux
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Électricité de France (EDF), Groupe d'exploitation hydraulique, représentée par MM. David Thomas et Damien Simon
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Office Français de la Biodiversité, représentée par M. Nicolas Mallet

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Comité Régional de Canoë Kayak de Nouvelle-Aquitaine

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : M. Olivier Villa (SMAG PNRML)
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)
- Animatrices Natura 2000 du SMAG PNRML : Mmes Paula Antonina Bednarz et Solène Nozay
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Association Vues sur les Monédières, représentée par M. Gérard Magnaval
- Communauté de communes Ventadour Égletons Monédières, représentée par MM. Sylvain Guérin et J-F Lafon
- Commune de Chaumeil, représentée par MM. Alain Delacourt et Pierre Chartier
- Commune de Millevaches, représentée par Mme Catherine Hornebeck

- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau
- Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze-Ventadour, représenté par Mme Manon Bodin

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animateur référent pour ce site est Olivier Villa.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Gestion des habitats et des espèces

a) Charte

Olivier Villa énonce la charte signée en 2022 avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine sur 20 ha de milieux forestiers.

2. Incidences

En 2022, trois dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 ont été traités par l'animateur du site. Tous en rapport avec des évènements sportifs rassemblant un public nombreux.

- Deux dossiers étaient liés à l'organisation de manifestations sportives à Treignac, à savoir le sélectif national de descente et les mondiaux de canoë-kayak. L'animateur a exprimé auprès des organisateurs de ces évènements l'intérêt qu'il pourrait y avoir à ce que les dates retenues ne coïncident pas avec les dates de reproduction des espèces d'intérêt communautaire que l'on trouve dans la Vézère, en particulier la Lamproie de Planer qui se reproduit au mois de mai. Ainsi, afin de concilier les enjeux et d'appliquer la méthode ERC (éviter, réduire, compenser), il avait été dit à EDF et la Fédération de canoë-kayak qu'il serait préférable de réaliser à une autre période les lâchers d'eau prévus dans le cadre de ces compétitions.

- L'autre manifestation sportive concernait le trail Millevaches Monédières entre Bugeat et Treignac.

Pour conclure sur ce volet d'animation, Olivier souligne l'engouement grandissant pour les sports de pleine nature et, *de facto*, la multiplication des manifestations sportives de ce type sur le territoire. Il en ressort que les sites naturels du territoire sont très fréquentés. Cela se voit notamment en Corrèze, département « nature » mais possédant quelques grands pôles urbains. Il mentionne alors une discussion qu'il a eu avec des collègues du PNR des Vosges, qui de leur côté constate une sur-fréquentation de certains milieux depuis la période « COVID », ce qui devient ingérable.

3. Amélioration des connaissances

Olivier Villa précise qu'un inventaire des dendro-microhabitats a été initié sur ce site en 2022 (tout le Nord du site, ainsi que la moitié de la zone Sud ont déjà été réalisés). Il en expose les premiers résultats (cf. cartes du diaporama). L'objectif de cette étude étant de favoriser et optimiser le démarchage pour des contrats Natura 2000 forestiers d'arbres et ilots de sénescence.

Ce travail a également permis d'obtenir des données naturalistes intéressantes, et notamment de confirmer la présence de faucon pèlerin, aussi bien en zone Nord qu'en zone Sud.

Pour finir, il informe les participants qu'un inventaire chiroptérologique est en cours (cf. § II. Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 », p.3).

4. Communication et sensibilisation

Olivier Villa présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 1 animation grand public (balade découverte) pour laquelle il n'y a eu que 3 participants (un propriétaire au Sud du site et qui s'avère intéressé pour signer la charte et deux salariés de la Communauté de communes.

5. Autres points

Olivier explique que le CEN NA est en cours d'acquisition foncière pour les parcellaires suivants :

- 16 ha sur la commune d'Affieux. Cette dernière vient en compensation de la destruction d'une zone humide dans le cadre des championnats du monde de canoë-kayak.

➥ **Commentaires/discussions :** M. le Maire précise que le versement des 6 000 € prévus à cet effet (engagement de la commune de Treignac) a été délibéré et effectué.

- 5 ha au saut de la Virolle (commune de Lestards). Olivier explique que la rédaction d'un PSG était prévue sur cette zone mais que cela ne sera pas fait car il leur a été dit qu'il y avait une part trop importante de libre évolution (20% max.).

➥ **Commentaires/discussions :** M. Grégoire Gonthier (CRPF) exprime son vif étonnement à ce sujet. Il explique que dans un PSG, il suffit juste que le propriétaire soit cohérent au niveau de ces objectifs. Par conséquent, s'il le désire, il a la possibilité de laisser une part significative de son parcellaire en libre évolution pour telle ou telle raison et/ou par choix idéologique.

Il se propose de rencontrer le CEN NA pour en discuter car ce serait dommage qu'au final cette propriété ne soit pas dotée d'un PSG. Il précise que si c'est un critère du SRGS (Schéma Régional de Gestion Sylvicole), il faut peut-être alors demander une dérogation pour ce cas particulier.

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB et la rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

➥ **Commentaires/discussions :**

M. Gérard Coignac revient sur les compétitions de kayak qui ont lieu sur sa commune. Il explique qu'il sera compliqué/difficile de faire bouger les dates du w-end de l'ascension car ce sont des manifestations sportives qui sont calées au niveau national, voir international.

Une gestion se fait avec EDF pour limiter au maximum les impacts sur l'environnement.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

À noter aussi que les prélèvements d'arbres pour la sécurisation des parcours de kayak se font avec parcimonie (juste ceux tombés ou les branches qui gênent).

Au niveau des milieux forestiers, il explique que la pression des plantations de douglas est très forte. M. Maurice Chabrillanges, son adjoint, passe beaucoup de temps à suivre les forestiers à essayer d'anticiper mais ce n'est pas facile car souvent, ils font les déclarations alors qu'ils sont déjà dans le bois et ils en ont déjà coupés un peu. D'autant qu'ils passent partout et c'est parfois limite, notamment au niveau des zones de protection de sources. Une vigilance est donc de mise avec l'ARS.

Gérard Magnaval (CEN NA) revient sur le dossier du Trail Millevaches Monédières entre Bugeat et Treignac. Il explique que c'est une organisation locale qui connaît bien le secteur. En son sens, il y a une prise en compte des aspects environnementaux. Il faut toutefois sûrement continuer à les sensibiliser sur certains aspects. En revanche ce qui le préoccupe, et qui n'est pas forcément propre qu'à ce site, c'est l'arrivée de pratiques de circulation d'engins motorisés et qui se fait avec des conditions de préparation qui sont parfois discutables et potentiellement destructrices.

Catherine Hornebeck (Présidente de COPIL) explique qu'il faudra être très vigilant sur ces évènements, que des choses vont remonter au niveau de la Fédération des parcs, qui vont remonter au Ministère, et autre. Il ne s'agit pas de tout interdire mais de prévenir.

Gérard souhaite que des dispositions minimales soient prises au niveau des organisateurs. Pour lui, les failles sont dans le manque d'anticipation et de remontées d'informations qui permettraient pourtant aux acteurs locaux de dire où se situent les sensibilités et les zones à éviter. Cest le cas du parcellaire du conservatoire car ce sont des lieux où sont investis beaucoup d'argents publics, ce n'est pas pour le dégrader, ni pour réinvestir à nouveau 3 ans après pour refaire des choses qui avaient été faites et qui ont été détruites.

MM. David Thomas et Damien Simon (EDF) souhaitent rebondir sur les propos de M. le Maire concernant les dates des évènements de kayak. L'idée de passer en septembre serait plus simple à gérer pour eux (connaissance de la période d'étiage, et donc connaissance du volume disponible). Ils y mettent toutefois un bémol car en cas de période de crise et de restriction d'eau sur le bassin de la Vézère, comme cela a été le cas cette année, il serait inconvenant de lâcher 15m^3 d'eau/s. Cela peut donc être une fausse bonne idée.

Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) rebondit lui aussi sur le problème des compétitions qui est un sujet connu depuis longtemps, notamment sur Treignac. On est dans un cas concret de développement durable et de choix de la démarche ERC. Selon lui, il faut différencier les compétitions d'envergure internationale qui sont à des pas de temps où le milieu peut accepter un impact ponctuel par rapport aux gains économiques et touristiques qui est de notoriété pour le territoire, des compétitions nationales et locales qui ont lieu fréquemment. Les 15m^3 d'eau lâcher par seconde , c'est tout de même entre 40 et 50 % de perte sur l'espèce repère mais aussi les autres espèces. Ainsi, bien que la question de dates est légitime pour les compétitions internationales, il conviendrait de s'interroger plus sur les compétitions d'ordre national, départemental/interdépartemental car l'impact touristique est tout de même moindre. Pour lui, il faut différencier les deux cas. Car globalement, si chaque année la reproduction de certaines espèces est mise à mal, ce n'est pas le même effet que si c'est plus espacé sur un pas de temps de 10-15 ans.

V. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES DES MONÉDIÈRES » (Z.S.C. FR7401107)

A. Personnes présentes/excusées

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Association Vues sur les Monédières, représentée par M. Gérard Magnaval
- Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, représenté par M. Grégoire Gonthier
- Commune de Chaumeil, représentée par MM. Alain Delacourt et Pierre Chartier
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Office Français de la Biodiversité, représentée par M. Nicolas Mallet
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Société Entomologique du Limousin

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Mme Solène Nozay (SMAG PNRML)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mme Paula Antonina Bednarz et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Communauté de communes Ventadour Égletons Monédières, représentée par MM. Sylvain Guérin et J-F Lafon
- Commune de Millevaches, représentée par Mme Catherine Hornebeck
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Gestion des habitats et des espèces

Solène Nozay présente le projet pastoral global de maintien d'ouverture des milieux naturels et des paysages sur le secteur du Massif des Monédières.

Elle explique qu'une première réunion de concertation entre les différentes parties prenantes (propriétaires, usagers, etc.) de ce Massif a eu lieu à Chaumeil le 12 mai 2022.

L'animatrice du site aborde le tour de table et les discussions abordées lors de ce rendez-vous, notamment le souhait des différentes parties prenantes de voir établir un diagnostic pastoral préalablement à toutes prises de décisions. Elles sollicitent alors le PNR pour en assurer l'éventuel portage financier et administratif.

Cette possibilité a été évoquée auprès des élus du PNR qui, au vu des enjeux touristiques, socio-économiques et environnementaux, ont validé cette prise en charge. Pour ce faire, un courrier de sollicitation explicite est demandé aux 4 propriétaires de parcelles (mairies de Veix, Saint-Augustin, Chaumeil et une propriétaire privée).

➥ **Commentaires/discussions :**

Olivier Villa (PNRML) spécifie que ce serait le 3ème diagnostic de ce type à être lancé par le PNR et que cette étude permettra notamment de localiser les surfaces pâturables pour évaluer le potentiel fourrager et ainsi établir la capacité d'accueil pour du bétail. Olivier souligne alors qu'il peut y avoir un bon potentiel de pacage en sous-bois en plus des parcelles ouvertes, ce qui peut permettre d'avoir un troupeau plus important et/ou de rallonger les périodes de pâturage. Une enquête sera également menée auprès des éleveurs voisins dans les communes alentours pour savoir s'ils sont intéressés. De plus, le travail de la personne qui rédigera le plan de gestion pastoral sera de proposer la bonne formule pour que le contrat entre le propriétaire et l'éleveur soit le plus sain possible et le plus acceptable par chacun. Sachant que le prestataire doit être en mesure de proposer une solution financière (comme ce qui a pu être fait autour de Vassivière depuis quelques années). Olivier parle ensuite d'un autre diagnostic plus général qui a eu lieu il y a quelques années en plein cœur de Parc pour sonder les éleveurs intéressés par de potentielles estives. Il pourra être tiré parti de ce diagnostic pour le Massif des Monédières.

2. Incidences

Solène Nozay souligne le fait qu'en 2022 il a eu plusieurs manifestations sportives d'envergure dans le massif des Monédières (avec des tronçons de circuits dans le site Natura 2000). Pour autant, elle déplore qu'aucun porteur de projet ne l'ait contactée pour la rédaction de leur dossier d'incidence Natura 2000 et s'interroge sur la bonne prise en compte des sensibilités du site.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

➥ **Commentaires/discussions :**

MM. Magnaval et Chartier précise qu'il y a eu un changement de bureau/présidence au niveau de l'association qui organise le trail des myrtilles et que c'est peut-être l'une des raisons pour laquelle l'animatrice du site n'a pas été contactée pour l'édition 2022. M. Chartier précise qu'il contactera l'organisateur pour qu'il se rapproche de nouveau de l'animatrice pour l'édition 2023.

Olivier Villa (PNRML) explique qu'il a eu un appel de M. Deguillaume (GAEC des trois puys) qui souhaitait signaler que dans la mesure ou maintenant les Monédières sont une zone où il y a présence de loups, lui a mis en place des systèmes de protection : clôtures électriques et un chien de protection. Il sera donc nécessaire de ne pas faire passer du public dans les parcs fermés car il y aura potentiellement le chien.

Gérard Magnaval (CEN) précise que prochainement une réunion CEN-PNR-éleveurs va se tenir afin de discuter de la cohabitation des circuits balisés de randonnée avec la présence de troupeaux protégés par des chiens de protection.

Olivier souligne l'importance pour les porteurs de projet de manifestation sportive de contacter le PNR. Il mentionne notamment un fait survenu l'été dernier où il y a eu une course d'orientation prévu sur le plateau de Millevaches pour laquelle les organisateurs ne connaissaient pas forcément cette problématique et prévoyait de faire passer les coureurs dans des parcs où le Parc avait connaissance de présence de chiens de protection.

Solène précise que des panneaux signalant leur présence commence à être mis en place sur le territoire.

Guillaume Rodier (PNRML) insiste sur le fait que, bien que cela ne soit pas obligatoire de contacter l'animateur d'un site Natura 2000 (et donc le PNR *in fine*), le faire permettrait d'éviter de voir émerger des tensions sur le territoire. À savoir, qu'au-delà de la simple portion transitant dans un site N2000, c'est bien l'ensemble du tracé qui est analysé. Cela permet d'éviter les écueils et notamment les effets que pourraient générer un projet tant au niveau social, qu'économique, en plus des possibles préjudices environnementaux.

Gérard complète ce qu'a dit Guillaume en précisant qu'il est assez favorable à la mise en place d'un rapprochement entre les organisateurs et les Préfectures.

Solène parle de la plateforme « manifestationsportive.fr » mise en place récemment et qui est censée centraliser et améliorer la démarche.

Olivier informe que Gilles Despeyroux (chargé de mission « Tourisme durable » au PNR) prévoit une réunion au cours de laquelle seront rencontrés les organisateurs. Le but étant d'instaurer avec eux des automatismes pour anticiper ces procédures car souvent, lorsque cela ne se passe pas bien, c'est lorsque les informations ne sont transmises qu'au dernier moment.

3. Communication et sensibilisation

Solène Nozay présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 1 animation grand public (balade découverte), la mise à jour du site internet de la Z.S.C. avec les dernières actualités (http://monedieres.n2000.fr/), 1 lettre d'information annuelle (thème : dendro-microhabitats). L'animatrice du site informe également qu'elle a participé à la mise à jour des 4 fiches Randoland à destination d'un public familial.

4. Autres points

Solène Nozay précise que :

- elle a été invitée à participer au projet d'aménagement que la Commune de Chaumeil souhaite réaliser au Suc-Au-May.

- elle a mis à jour le Formulaire Standard de Données (FSD) par le biais de la DREAL.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

- elle a participé à une journée de formation et d'échanges sur « les chiroptères et la forêt »

- elle a participé au Webinaire des animateurs Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine

➥ **Commentaires/discussions :**

Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) fait remarquer que le réseau hydrographique dans le site des Monédières est relativement limité mais qu'en aval immédiat, il existe un gros chevelu de ruisseaux (tête de bassin versant de la Vimbelle et la Douyge). Des écrevisses à pieds blancs avaient été observées sur ces linéaires il n'y a pas si longtemps mais ces populations ont désormais disparu. Il précise également que la rivière de la Douyge a beaucoup souffert des épisodes caniculaires que l'on a connus récemment contrairement à d'autres cours d'eau du secteur. Il soulève également une autre problématique : l'aluminium. En effet, cette substance est de plus en plus présente sur le secteur (socle granitique + parcelles résineuses qui bougent le pH et le rend soluble). Or comme ces ruisseaux sont en tête de bassin, il est important de comprendre que ces éléments impactent de facto les zones plus en aval.

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB et la rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

L'animatrice souligne qu'en 2023 elle aspire à un meilleur partenariat avec les porteurs de projet de manifestations sportives.

Pour finir, afin d'étayer le projet de remise en gestion pastoral global sur les secteurs en déprise du Massif des Monédières, elle propose un COPIL sur le terrain courant septembre 2023 (invitation dans courant de l'été).

VI. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « FORÊT DE LA CUBESSE » (Z.S.C. FR7401110)

A. Personnes présentes/excusées

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, représenté par M. Grégoire Gonthier
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Office Français de la Biodiversité, représentée par M. Nicolas Mallet
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Société Entomologique du Limousin

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Mme Solène Nozay (SMAG PNRML)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mme Paula Antonina Bednarz et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Association Vues sur les Monédières, représentée par M. Gérard Magnaval
- Communauté de communes Ventadour Égletons Monédières, représentée par MM. Sylvain Guérin et J-F Lafon
- Commune de Chaumeil, représentée par MM. Alain Delacourt et Pierre Chartier
- Commune de Millevaches, représentée par Mme Catherine Hornebeck
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Amélioration des connaissances

Solène Nozay présente le travail d'inventaire des dendro-microhabitats réalisé par ces collègues (Olivier Villa et Robin Petit) sur ce site lors de l'hiver 2021-2022.

Elle expose ensuite l'étude qui a été menée sur les coléoptères par la Société Entomologique du Limousin (SEL) en 2022 : méthodologie, résultats, perspectives.

L'animatrice parle également d'autres données naturalistes collectées durant l'année d'animation (amphibiens, oiseaux, espèces de flore).

Pour finir, Solène expose les différences d'habitats entre la cartographie de 2008 et celle de 2018.

➥ **Commentaires/discussions :**

Lors de la présentation des quelques espèces rares et/ou remarquables trouvées lors de cette étude, Julie Marcinkowski (DREAL) temporise en spécifiant que les insectes sont un taxon peu étudié/suivi et que par conséquent, leur caractère « rare » est peut-être à relativiser. Par contre, ce type d'étude permet d'améliorer localement les connaissances.

Solène Nozay (PNRML) explique qu'une étude similaire est prévue en 2023 sur le site N2000 des « Gorges de la Vézère autour de Treignac ». Ce qui est intéressant c'est de faire le lien entre ces espèces et le type d'arbres qui les abritent (souvent arbres sénescents, de très gros diamètre, etc.) car ils se font de plus en plus rares.

2. Communication et sensibilisation

Solène Nozay présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 1 animation grand public, 1 animation à destination des salariés du PNR, 1 article de presse et 1 lettre d'information annuelle (thème : dendro-microhabitats).

3. Autres points

Solène Nozay précise que :

- elle a mis à jour le Formulaire Standard de Données (FSD) par le biais de la DREAL.
- elle a participé à une journée de formation et d'échanges sur « les chiroptères et la forêt »
- elle a participé au Webinaire des animateurs Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB et la rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

➥ Commentaires/discussions :

En fin de séance, Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) fait remarquer que ce site N2000 est situé en tête de bassin de la Soudeillette qui est une zone blanche en terme d'inventaires sur le milieu aquatique. Il souligne alors l'intérêt d'améliorer les connaissances sur ce secteur et d'initier des prospections. Il précise que la Soudeillette a la particularité d'avoir un axe qui est très connectif où il y a assez peu d'ouvrages. Il pense qu'il peut y avoir potentiellement du Chabot, de la Lamproie de Planer, voire de l'écrevisse à pattes blanches.

Guillaume Rodier (PNRML) fait alors le lien avec l'appel à projet de la DREAL auquel le PNR souhaiterait répondre afin d'améliorer les connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire de milieux lotiques. Notamment, pour combler les manques de données sur ce type de zones blanches.

Stéphane souligne également la présence de la voie ferrée aux abords du site N2000. En retour d'expériences, il explique que c'est un élément qui pose généralement des problèmes au niveau de la qualité de l'eau et des espèces sensibles (ex. du chabot au niveau du ruisseau des Farges qui se trouve dans un contexte similaire). La FDAAPPMA explique qu'à ce sujet elle a déjà entrepris par le passé un travail avec la DDT afin que RFF (réseau ferré de France) améliore sa cartographie et ne fasse pas de traitements sur les zones où il y a présence d'un réseau hydrographique. Il pense que le site N2000 de la Cubesse peut être confronté à cette problématique.

VII. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « HAUTE VALLÉE DE LA VIENNE » (Z.S.C. FR7401148)

A. Personnes présentes/excusées

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Communauté de communes Vézère Monédières Millesources, représentée par Mme Alexia Rodrigues
- Commune de Faux-la-Montagne, représentée par sa Maire, Mme Catherine Moulin
- Commune de Millevaches, représentée par Mme Catherine Hornebeck
- Commune de Rempnat, représentée par Mmes Michèle Salagnat et Marie-Christine Gardelle
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Groupement de Développement Forestier du Plateau de Millevaches, représenté par Mmes Marie Delage, Martine Gerbeaux et M. Bernard Palluet
- Office Français de la Biodiversité, représentée par M. Nicolas Mallet
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Agence de développement et de la réservation touristique
- Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
- Comité Régional de Canoë Kayak de Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Départemental de la Haute-Vienne
- Direction Départementale des Territoires de la Creuse (DDT23)
- Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne (DDT87)
- Fédération Régionale des chasseurs du Limousin
- Mouvement de défense des exploitants familiaux de la Creuse

- Préfecture de la Creuse
- Société Entomologique du Limousin

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Mme Solène Nozay (SMAG PNRML)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mme Paula Antonina Bednarz et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine, représenté par M. Grégoire Gonthier
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Gestion des habitats et des espèces

a) Contrat Natura 2000

Solène Nozay détaille le contrat Natura 2000 non-agricole non-forestier d'envergure qui a eu lieu sur la commune de Tarnac. Celui-ci a duré 2 ans et s'est finalisé en 2022. Elle présente également un PLAE (outil financier de gestion et de restauration de milieux spécifique au PNRML) qui est venu en appui de ce contrat sur le même secteur.

Par la suite, l'animatrice du site expose les 2 nouveaux secteurs (abords de la Vienne sur les communes de Faux-la-Montagne, Rempnat et Tarnac) qui ont été prospectés en 2022 dans l'optique de contrats forestiers de maintien d'arbres et d'ilots de sénescence. Elle précise qu'aucun des propriétaires contactés n'a donné suite aux propositions de l'animatrice.

2. Incidences

Solène Nozay présente les 12 dossiers d'évaluations d'incidences pour lesquels elle a apporté une contribution (conseils/préconisations, etc.) :

- 4 dossiers sur la thématique forestière
- 3 dossiers sur la thématique milieux/espèces aquatiques
- 3 dossiers concernant des manifestations sportives
- 2 dossiers sur des projets agricoles (dossiers Enregistrement ICPE)

➥ **Commentaires/discussions :**

Guillaume Rodier (PNRML) précise que lorsque nous analysons en interne un projet soumis à évaluation d'incidences Natura 2000, c'est bien la zone globale (en dedans et hors site) qui est prise en considération pour évaluer les éventuels impacts. Les zones annexes ne pouvant être mises de côté en raison de leur interconnexion. Il est nécessaire d'avoir un regard transversal.

Gérard Magnaval (CEN) intervient pour demander si tous les travaux de prospection des opérateurs d'agriphotovoltaïsme sont connus. Solène lui répond que certains de ces dossiers sont portés à la connaissance du PNR mais que c'est une collègue qui se charge de centraliser ces informations. Elle précise également que les élus du PNR ont acté un certain nombre de prises de position en ce qui concerne la mise en œuvre des différents types d'ENR sur le territoire du Parc.

Guillaume stipule que le sujet de l'énergie sur le territoire - et ailleurs - va le modifier de façon conséquente. Il explique que le Parc a connaissance d'un certain nombre de projets pour lesquels nous ne sommes pas forcément sollicités, et de moins en moins depuis que le PNR a délibéré sur une stratégie ENR. Il n'est donc pas facile de suivre cette grande dynamique.

3. Amélioration des connaissances

Solène Nozay présente les différents points qui ont permis d'améliorer les connaissances sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL : inventaires/suivis, études scientifiques. En particulier, elle détaille deux projets :

- Une journée d'inventaire avec le CBNMC sur le secteur de la retenue de Servières dans le cadre de leur étude sur les herbiers aquatiques en Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci a permis la découverte d'une nouvelle végétation d'herbiers aquatiques/d'un nouvel habitat d'intérêt communautaire au sein de cette étendue d'eau, et *in fine*, la mise à jour de la cartographie d'habitats sur cette zone.
- Une journée de prospection au bathyscope avec Limousin Nature Environnement (L.N.E.) sur plusieurs petits tronçons de la Vienne en amont du Pont du Rateau (Bujaleuf, Masléon, Saint-Denis-des-murs) afin de trouver des individus de Moules perlières car un prélèvement ADNe effectué par leur soin en 2021 sur cette zone affirmait la présence de l'espèce sur une portion possible jusqu'à 5 km en amont du point de prélèvement.

4. Communication et sensibilisation

Solène Nozay présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 4 animations grand public, 2 articles de presse et une interview pour un rapport de stage. L'animatrice souligne qu'elle a aussi fait la mise à jour du site internet de la Z.S.C. avec les dernières actualités (adresse du site : http://hautevalleedelavienne.n2000.fr/).

5. Autres points

Solène Nozay précise que :

- elle a apporté son aide au groupement pastoral de Peyrelevade pour la rédaction de leur plan de gestion pastoral.

- elle a mis à jour le Formulaire Standard de Données (FSD) par le biais de la DREAL.

- elle a participé au Colloque final du programme « Tourbières du Massif Central » en juin 2022.

- elle a participé au chantier bénévole de mise en protection de troupeaux vis-à-vis du loup aux Sources de la Vienne le 1 juin 2022.

- elle a participé à plusieurs formations en 2022.

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB ou encore celle de l'extension du site (dossier toujours en suspens). Pour finir, elle expose la future rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

➥ Commentaires/discussions :

En fin de séance, Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) fait remarquer qu'il y a un projet de restauration écologique au niveau de la retenue de Servières. Ce projet est complexe. Il fait suite aux avancées sur le bassin versant en terme de continuité écologique. D'un point de vue industriel, il n'y a pas forcément de solutions techniques hormis revoir complètement l'emprise du site et notamment de la dérivation. Mais pour rappel, il est impossible de supprimer cet ouvrage car il est d'intérêt national car c'est lui qui alimente le lac de Vassivière (en lien avec la centrale nucléaire de Civaux. Autre problématique constatée : c'est un site qui se ferme très rapidement. À noter également que dans le cadre de leur suivi thermique, il a été constaté que l'eau de la Vienne a perdu entre 3 et 4 degrés sur le secteur depuis l'effacement du plan d'eau de Peyrelevade. Ce qui peut induire un changement des communautés végétales dans le lit de la Vienne. Eux-mêmes l'ont constaté en amont.

Il précise que ces éléments de contextualisation sont indispensables pour aider à la décision l'exploitant du site mais aussi tous les acteurs et les services de l'état qui devront instruire ces projets-là.

Il conclue en rappelant que la Vienne est l'un des derniers ruisseaux ultra-fonctionnels de notre territoire et cela quel que soit la période de l'année. Il précise d'ailleurs les données suivantes : En Limousin, la densité de truites est à 1300/ha ; sur la Vienne, elle a été de 15000 truites/ha cette année ; sachant qu'une population de truites est considérée en bon état à partir de 5000 individus/ha. On est donc sur un milieu très fonctionnel d'où l'intérêt de la dévalaison de la continuité. Or, la retenue de Servières est véritablement un verrou qu'il est important de résoudre.

Olivier Villa rajoute à ce sujet que la retenue abrite des habitats d'intérêt communautaire, et que c'est l'un des derniers lieux où l'on a la présence de sarcelles d'hiver en période de nidification. Il y a donc une concentration d'enjeux sur ce site. Certes ce sont des milieux d'origine anthropiques mais qui sont rares et qui ont une patrimonialité reconnue. C'est pourquoi un effacement ne serait donc pas à envisager. Ce que confirme également la FDAAPPMA19.

VIII. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VÉZÈRE » (Z.S.C. FR7401105)

A. Personnes présentes/excusées

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Commune de Millevaches, représentée par Mme Catherine Hornebeck
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Groupement de Développement Forestier du Plateau de Millevaches, représenté par Mmes Marie Delage, Martine Gerbeaux et M. Bernard Palluet
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Office Français de la Biodiversité
- Société Entomologique du Limousin

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Sonia Guittonneau (CEN NA)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mmes Paula Antonina Bednarz et Solène Nozay et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Office National des Forêts (ONF) – Agence du Limousin, représenté par M. Jean-Baptiste Schneider

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) depuis 2021.

L'animation du site est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, via

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

un marché public. Le CEN NA répond donc à une commande du PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Sonia Guittonneau.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Gestion des habitats et des espèces

a) Contrat Natura 2000

Sonia Guittonneau présente le bilan des avancements de la réalisation des travaux pour les 5 contrats Natura 2000 déposés durant l'année 2021, notamment :

- Pour le contrat « Longeyroux » : Nécessité d'un suivi du milieu de landes dès l'année prochaine pour voir si le type d'utilisation du parc correspond bien pour la restauration de la lande.

- Pour le contrat « À la Vue – Chabannes » : Le résultat sur la bande de décapage est satisfaisant. Le reste de la zone a été traité avec le passage d'un cover-crop (disque qui permet de casser les rhizomes dans les 2 sens en profondeur), le résultat est moins bon avec cette technique, il va falloir suivre la densité de la fougère aigle les années prochaines.

- Pour le contrat « Pont la Pierre » : Contrat pas complétement fini, il manque l'achat de matériel (pour l'abreuvement et un poste électrificateur), mais l'achat n'a pas encore été réalisé, la question de l'augmentation du prix du matériel et de la subvention du contrat N2000 restant en suspens à ce jour.

À la suite de quoi, l'animatrice du site expose également son travail de recherche des nouvelles contractualisations.

Bilan : 13 secteurs proposés par le PNRML et investigués par l'animatrice du site, 6 pour des enjeux pastoraux et 7 pour des enjeux forestiers. Un seul propriétaire est volontaire pour un contrat Natura 2000 forestier (secteur de Farniéras).

➥ **Commentaires/discussions :**

Olivier Villa (PNRML) souligne le faible retour sur les lettres de démarchage pour les contrats ainsi que le phénomène d'éloignement géographique des propriétaires.

Sonia précise que cette année elle a eu l'opportunité de proposer des contrats Natura 2000 à d'autres propriétaires au-delà des secteurs identifiés, notamment des personnes ayant une propriété à Combe Prunde (mais difficulté à trouver du bétail pour la pâturage des parcelles) et aussi un propriétaire qui possède 30 ha de hêtraie d'un seul tenant sur la montagne de Bay : L'animatrice se pose toutefois la question du volume financier que peut représenter un tel contrat, d'autant plus que le propriétaire n'a pas l'air de vouloir couper sa forêt dans l'immédiat. Après, il peut aussi s'agir d'un moyen de protéger la forêt en cas de changement de propriétaire dans le futur. Solène Nozay propose la solution de l'ORE (Obligation Réelle Environnementale). Gérard Magnaval (CEN NA) répond que l'application de l'ORE est délicate, puisque le suivi de l'application de l'ORE n'est pas finançable. Emilie Chammard (CBNMC) dit qu'a priori l'ORE peut toujours être cassé, et que ce n'est pas un outil infaillible. Solène Nozay demande à ce que l'animatrice du site se renseigne sur la situation du propriétaire, pour essayer de sonder quel est l'avenir potentiel de cette forêt.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

b) MAEC

En 2022, les MAEC ne concernaient que des reconductions des mesures de l'année précédente. Les 16 agriculteurs contactés par l'animatrice Natura 2000 ont tous souhaité les reconduire. Au total, environ 26% de la surface agricole utile du site Natura 2000 est engagée en MAEC.

Sonia Guittonneau précise tout de même qu'il existe un décalage entre les informations détenues par l'animatrice du site et les réelles déclarations à la PAC, surtout avec ces dernières années de reconduction.

2. Incidences

Sonia Guittonneau présente les 4 dossiers d'évaluations d'incidences pour lesquels elle a été contactée et a apporté une contribution (conseils/préconisations, etc.) depuis le dernier COPIL.

3 des 4 sollicitations reçues cette année n'ont pas d'incidences (demande de certification FSC, coupe rase et éclaircie, avis à donner dans le cadre d'AAP mécanisation en zone de montagne, projet d'extension de maison).

➥ **Commentaires/discussions :**

Sonia Guittonneau questionne Solène Nozay quant au dossier d'évaluation d'incidence d'une randonnée moto (la Ronde des lacs) dont elle a fait mention lors du COPIL précédent sur le site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Vienne. Sonia a vu que cet évènement transitait par le site Natura 2000 des Landes et zones humides de la Haute Vézère, mais elle explique ne pas en avoir eu connaissance. Solène Nozay répond qu'elle-même n'a eu l'information de cette manifestation sportive que très tardivement. Elle pensait toutefois que l'animatrice du site avait également été mise au courant. Solène rassure Sonia en disant qu'elle a eu l'occasion de répondre pour l'ensemble des sites Natura 2000 interceptés par les tracés car c'est bien la globalité des parcours qui est étudié par le PNR dans ces cas-là.

Sonia présente une autre demande d'incidence reçue et qui concerne une nouvelle plantation de résineux sur une ancienne parcelle agricole (aux Rioux, à Saint-Merd-les-Oussines). Le projet faisait initialement une surface de 12 ha environ, dont 4 ha d'habitats d'intérêt communautaires (landes et tourbières). Le propriétaire a évité ces 2 habitats et ne les plantera pas. La surface qui pose question pour la plantation fait 7 ha : il s'agit d'une ancienne parcelle agricole, qui n'est pas un habitat d'intérêt communautaire, mais qui présente des oiseaux de la ZPS. Le secteur constitue également un corridor de milieu ouvert. Les recommandations données au propriétaire sont de ne pas planter cette zone-là mais elle n'est pas en mesure de préciser ce qu'il en sera réellement. Pour le moment, le propriétaire doit déposer une demande d'examen au cas par cas pour l'évaluation environnementale (instruction par un service de la DREAL). Solène énonce que c'est un dossier qui présente un double impact : En effet, en plus de perdre des habitats qui sont favorables pour certaines espèces d'intérêt communautaire, on impacte également un corridor écologique entre des zones où ces espèces et d'autres sont présentes (perte de connectivité).

3. Amélioration des connaissances

Sonia Guittonneau présente les différents points qui ont permis d'améliorer les connaissances sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL :

- Recherche du Flûteau nageant (*Luronium natans*), espèce d'intérêt communautaire.

- Recherche de la Bruchie des Vosges (*Bruchia vogesiaca*).

- Mise en place de placettes permanentes de suivi de végétation sur la lande « À la Vue » et aux Oussines.

- Participation à la pêche électrique d'inventaire organisée par la FDAAPPMA19, sur 4 cours d'eau du site Natura 2000. Cette année, il a été observé une excellente reproduction.

- Une étude d'inventaire sur les chiroptères est en cours (rapport attendu l'année prochaine).

- Prises de photographies géo-référencées pour avoir une vision du site.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

➥ **Commentaires/discussions :**

Olivier Villa (PNRML) explique qu'en 2022 il y a eu la découverte d'un individu de Leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*) à l'étang de Combe Prunde. Robin Petit (PNRML) précise que celui-ci a été observé lors d'une journée participative d'inventaires (apérodonates 2022).

4. Communication et sensibilisation

Sonia Guittonneau présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence :

- une page internet hébergée sur le site internet du PNR ML. Cette page est facilement accessible et contient une présentation du site et des liens pour accéder aux différents documents Natura 2000 : DOCOB, charte, compte rendu de COPIL, …

- une lettre d'information a été éditée et imprimée en début d'année.

- une animation visant à faire découvrir l'outil Natura 2000, ainsi que les habitats et espèces d'intérêt communautaires de ce site.

- un article sur le site internet du CEN NA lors de la réalisation des travaux d'un contrat Natura 2000.

5. Autres points

Sonia Guittonneau présente enfin les dernières actions menées sur le site :

- Participation à la demi-journée des animateurs Natura 2000

- Participation à la rédaction du plan de gestion pastorale du Groupement Pastoral des Millesonnailles sur l'estive du Longeyroux. L'animatrice a apporté des informations pour la partie sur le diagnostic écologique.

➥ **Commentaires/discussions :**

Olivier Villa complète en insistant sur l'importance du site du Longeyroux dont sa conservation est actuellement fortement liée à l'activité de ce Groupement Pastoral. Les charges du GP (par exemple le salaire du berger) peuvent être payées car ils peuvent bénéficier de subventions (liées à la rédaction du plan de gestion pastorale) et des MAEC.

Olivier Villa montre son inquiétude quant à la diminution des budgets pour les MAEC qui pourrait mettre à mal ce genre de structure.

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB et la rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

IX. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DES « TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PÉRET-BEL-AIR » (Z.S.C. FR7401123)

A. Personnes présentes/excusées

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Communauté de communes Vézère Monédières Millesources, représentée par Mme Alexia Rodrigues
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Groupement de Développement Forestier du Plateau de Millevaches, représenté par Mmes Marie Delage, Martine Gerbeaux et M. Bernard Palluet
- Office National des Forêts (ONF) – Agence du Limousin, représenté par M. Jean-Baptiste Schneider
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Pôle d'équilibre Territorial et Rural Vézère Auvézère
- Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour
- Office Français de la Biodiversité

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Mme Paula Antonina Bednarz (SMAG PNRML)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mme Solène Nozay et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site était Solène Nozay (jusqu'à mi-mai 2022), à la suite de quoi ce fut Paula Antonina Bednarz.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Gestion des habitats et des espèces

a) Contrat Natura 2000

Paula Antonina Bednarz, l'animatrice du site, présente le contrat Natura 2000 ni-agricole ni forestier signé en 2022. Elle explique que la première partie des travaux a été réalisée à l'automne. Elle souligne également que pendant les travaux, une station de Lycopode en massue a été identifié sur le site. Afin que celle-ci ne soit pas détruite par les actions de broyage prévues, elle l'a mise en défens.

2. Incidences

Paula Antonina Bednarz présente les 2 dossiers d'évaluations d'incidences pour lesquels elle a apporté une contribution (conseils/préconisations, etc.) depuis le dernier COPIL, que ce soit pour : des porteurs de projet, d'autres structures partenaires, etc. Il concerne pour la plupart des documents de gestion forestière (un Plan Simple de Gestion et le Plan d'aménagement de la forêt Domaniale de Larfeuil).

➥ **Commentaires/discussions :**

L'animatrice du site passe la parole à Jean-Baptiste Schneider (ONF). Ce dernier souligne la possibilité de restaurer les zones humides sur le secteur de la Naucodie et aux sources de la Corrèze. Guillaume Rodier prend la parole pour informer que le projet de réhabilitation des zones humides aux sources de la Corrèze pourrait être financé par un programme LIFE. Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) déclare aussi que son organisation peut aider à financer ce projet.

3. Amélioration des connaissances

Paula Antonina Bednarz présente les formations qu'elle a suivi depuis sa prise de poste. Elle informe également le public qu'un inventaire chiroptérologique est en cours sur ce site et qu'elle-même a fait des observations remarquables en 2022 : Andromède à feuilles de polium et Droséra intermédiaire.

4. Communication et sensibilisation

L'animatrice du site présente les différentes actions de communication/sensibilisation sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 3 animations grand public, la réactualisation annuelle du site internet de la Z.S.C. (adresse du site : http://bonnefond-peretbelair.n2000.fr/) et une nouvelle lettre d'information.

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Une autre vie s'invente ici

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB et la rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

X. ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION DE LA « TOURBIÈRE DE NÉGARIOUX-MALSAGNE » (Z.S.C. FR7401104)

A. Personnes présentes/excusées

Membres du COPIL - Personnes/structures présentes :

- Présidente de COPIL : Mme Catherine Hornebeck
- Conservatoire Botanique National du Massif-Central, représenté par Mme Émilie Chammard
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA), représenté par M. Gérard Magnaval
- Direction Départementale des Territoires de la Corrèze (DDT19), représentée par Mme Léane Javaloyes
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mmes Julie Marcinkowski et Véronique Lafont
- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de la Corrèze, représentée par M. Stéphane Petitjean
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML), représenté par Mme Catherine Hornebeck (Vice-Présidente) et M. Guillaume Rodier (Responsable du Pôle « Gestion de l'Espace »)

Membres du COPIL - Personnes/structures excusées :

- Office Français de la Biodiversité, représentée par M. Nicolas Mallet
- Société Entomologique du Limousin

Autres personnes/structures présentes :

- Animateur de la Z.S.C. : Mme Solène Nozay (SMAG PNRML)
- Animateurs Natura 2000 du SMAG PNRML : Mme Paula Antonina Bednarz et M. Olivier Villa
- Technicien naturaliste du SMAG PNRML : M. Robin Petit
- Groupement de Développement Forestier du Plateau de Millevaches, représenté par Mmes Marie Delage, Martine Gerbeaux et M. Bernard Palluet
- Animatrice Natura 2000 au CEN Nouvelle-Aquitaine : Mme Sonia Guittonneau

B. Bilan d'animation

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML).

L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNRML. L'animatrice référente pour ce site est Solène NOZAY.

Le bilan des différentes actions menées sur le site dans le cadre de Natura 2000 depuis le dernier

COPIL est présenté aux participants par le biais d'un diaporama (une copie de celui-ci est jointe en annexe).

Le dernier COPIL de ce site date du 06/01/2022.

À noter que ce compte-rendu, plutôt que de reprendre en détail tous les éléments du diaporama, vise essentiellement à retranscrire les éléments clés et/ou les différents échanges qui ont eu lieu entre les membres du COPIL.

1. Gestion des habitats et des espèces

a) Contrat Natura 2000

Solène Nozay présente une zone de boisement favorable pour la mise en œuvre d'un contrat N2000 forestier d'arbres et ilot de sénescence (hêtraie à houx de 1,80 ha). Elle propose de rechercher et contacter le(s) propriétaire(s) en 2023.

Ensuite l'animatrice du site présentent aux membres du COPIL les listes des cahiers des charges de contrats N2000 de type non-agricoles non-forestiers et forestiers qui pourraient être mis en application dans l'enceinte du site. Ils sont tous validés lors de cette séance.

2. Incidences

Solène Nozay présente 1 dossier d'incidences pour lequel le technicien naturaliste du PNR a apporté une contribution depuis le dernier COPIL (conseils/préconisations, etc.). Ce dossier concerne un règlement Type de Gestion sur un boisement de 5,5 ha contigu au contrat Natura 2000 forestier signé en 2021.

3. Amélioration des connaissances

Solène Nozay présente les différents points qui ont permis d'améliorer les connaissances sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL. Elle se concentre sur l'inventaire spécifique pour la recherche de la Bruchie des Vosges.

L'animatrice du site souligne que lors des diverses prospections (2020-2021-2022) la Bruchie n'a pas été détectée sur l'endroit des données historiques au Nord du site. Par contre, en 2022, cette mousse a été trouvée plus au Sud lors d'une sortie entre un bryologue du CBNMC et 2 agents du PNRML (animatrice et technicien Natura 2000).

➥ **Commentaires/discussions :** Paula Antonina Bednarz (PNRML) explique que le fait d'avoir été accompagnés par un bryologue affirmé pour rechercher la Bruchie avait non seulement permis de mieux appréhender la physionomie de cette espèce mais aussi le milieu qui lui est favorable.

4. Communication et sensibilisation

Solène Nozay présente les différentes actions de communication/sensibilisation qui ont eu lieu sur ce site Natura 2000 depuis le dernier COPIL, en l'occurrence : 1 animation grand public, 1 projet tutoré avec des étudiants en BTSA ACSE du lycée agricole d'Ahun, la réactualisation annuelle du site internet de la Z.S.C. (adresse du site : http://negarioux-malsagne.n2000.fr) et une nouvelle lettre d'information sur la thématique des dendro-microhabitats.

5. Autres points

Solène Nozay précise que :

- elle a participé au Colloque final du programme « Tourbières du Massif Central » en juin 2022

- elle a participé au formation d'initiation à la détermination d'exuvies de libellules, organisé par CEN NA

C. Perspectives pour la période d'animation à venir – Questions/discussions diverses

Outre les actions générales programmées annuellement dans le cadre de l'animation du site (recherche et accompagnement de nouvelles contractualisations, aides sur les dossiers d'évaluation d'incidences, amélioration des connaissances, sensibilisation du public, etc.), l'animatrice soumet à la discussion des membres du COPIL la possible révision du DOCOB et la rédaction d'un bulletin d'information commun aux différents sites portés par le PNRML.

➥ Commentaires/discussions :

Julie Marcinkowski (DREAL) demande précision concernant le DOCOB : révision ou mise à jour profonde ? en interne ou en régie ? Olivier explique que de nombreux sites nécessitent une réelle révision et que ce travail se fera plutôt petit à petit en interne et sur plusieurs années.

En fin de séance, Stéphane Petitjean (FDAAPPMA19) fait remarquer que des inventaires piscicoles avaient eu lieu sur la Ribière Ladre en 2008 (mais aussi en 2000). C'est d'ailleurs un cours d'eau qui pose des soucis de fonctionnalité notamment en terme de colmatage dû aux coupes forestières. Il se demande si cela ne s'est pas encore aggravé du fait de la coupe récente présentée lors de la séance (cf. § 3. Incidences). C'est une zone doublement isolée : bassin versant de la Chandouille en amont du barrage du Chammet et le Moulin de St-Fourchat. Il précise également que dans tout le bassin versant de la Vienne, c'est l'un des cours d'eau les plus abîmés (à cause de la présence de sable principalement). Les populations piscicoles y sont donc fragiles. D'où l'intérêt d'y réaliser de nouveaux inventaires. Dans ce cas, bien penser à l'inclure dans le plan d'échantillonnage pour la candidature à l'appel à projet 2023 d'amélioration des connaissances naturalistes qui sera lancé par la DREAL/Région.

Olivier Villa (PNRML) précise quant à lui que des inventaires ornithologiques vont avoir lieu dans la tourbière au printemps 2023 afin de vérifier ou non le maintien de la présence de la Pie-grièche grise, espèce emblématique du Massif-Central et du Plateau de Millevaches. Il conclue en disant que c'est d'ailleurs pour ce genre d'espèces menacées de disparition que nous œuvrons, car concrètement il y en a de nombreuses, que ce soit dans les rivières/ruisseaux, les tourbières, les forêts, etc.